

## Projet de délibération du Comité

Assemblée générale du 24 juin 2022

Membres	En exercice	141	Vote	Pour	74
	Présents	66		Contre	0
	Pouvoirs	8		Abstention	0
	Votants	74		Total	74

**Objet : Budget supplémentaire 2022 du budget annexe « IRVE »**

Pascal Grappin, rapporteur, présente aux Membres du Comité le projet de Budget Supplémentaire 2022 pour le budget annexe « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » qui s'établit de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	0	0

32 307.47	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2021
-----------	---

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0
---	---

TOTAL	0	32 307.47
-------	---	-----------

.../...

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	0	0

RESTES A REALISER	0	0
-------------------	---	---

0	EXCEDENT 2021	001
---	---------------	-----

-	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021
---	--	-----

TOTAL	0	0
-------	---	---

La balance du Budget Supplémentaire se présente ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	32 307.47	0	32 307.47
Dépenses	0	0	0

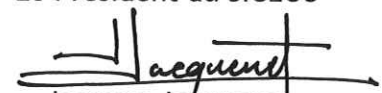
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité adopte :

- le Budget Supplémentaire de l'année 2022 pour le budget annexe IRVE conformément aux propositions exposées et présentes dans le document transmis aux membres du Comité.



Dijon, le 28 juin 2022  
 Le Président du SICECO

  
 Jacques Jacquenet